

Assemblée des membres de l'IITA de 2024

Mercredi 24 avril (9 h 15 - 17 h 15 COT)

À Bogota (Colombie) et en ligne (Zoom Events Space)



Document 4 de l'Assemblée des membres : Plan de travail et budget de 2024 – Page de couverture | Nouvelle édition

Actions demandées au Conseil d'Administration

1. Le Conseil d'administration est invité à **approuver le budget et le plan de travail révisés pour l'année 2024**. Le présent document comprend le budget approuvé pour le premier trimestre, révisé pour tenir compte du fait qu'une activité importante (l'organisation de l'Assemblée des membres et de l'échange communautaire) a été reportée du premier au deuxième trimestre.
2. Le Conseil d'administration est également invité à **prendre note que le fonds de la réserve d'urgence a été entièrement déboursé en 2023** ainsi qu'à envisager des moyens de le réapprovisionner au fil du temps.

Analyse

- Le budget du premier trimestre a été revu à la baisse et s'élève désormais à 591 493 dollars US par rapport au montant initialement approuvé de 1 460 126 dollars US. Cette baisse s'explique par le report de l'Assemblée des membres au deuxième trimestre, en raison duquel les activités de recrutement et d'achats connexes ont également été retardées.
- Le budget de douze mois révisé pour le personnel, les activités et les frais de gestion est de 4 838 027 dollars US pour l'année 2024. Il est donc nettement inférieur au budget de transition pour 2023, qui s'élevait à 5 967 752 dollars US.
- En 2024, les revenus issus des cotisations des membres, des contributions volontaires, des paiements d'intérêts et des fonds reportés depuis 2023 devraient atteindre 6 095 881 dollars US, ce qui équivaut à une baisse de 592 855 dollars US par rapport aux revenus de 2023.
- Les revenus annuels devraient atteindre et dépasser le budget prévu pour l'année 2024, la trésorerie étant estimée à 1 257 855 dollars au 31 décembre 2024 (en supposant que le budget soit utilisé à 100 %).
- En 2023, le fonds de la réserve d'urgence de 1 million de dollars US a été entièrement déboursé afin de couvrir les coûts liés au recrutement et à l'engagement de personnel du PNUD pour une période de douze mois jusqu'en septembre 2024¹.

¹ Disposer de ressources pour douze mois avant d'établir un contrat de travail est une obligation institutionnelle du PNUD. Les membres ont officiellement approuvé par écrit le déboursement du fonds de la réserve d'urgence afin de satisfaire cette obligation.

Contexte

Le Conseil d'administration a approuvé un budget et un plan de travail de six mois (d'octobre 2023 à mars 2024) et a convenu que le Secrétariat établirait un budget pour le reste de l'année à temps pour les réunions annuelles de l'IITA de 2024². Cette approche permettra au PNUD et à l'UNOPS de prendre les mesures nécessaires à la clôture financière du projet d'ici la fin du mois de décembre 2023 ainsi que d'établir le nouveau projet mis en œuvre par le PNUD, conformément à la décision de l'Assemblée des membres du mois de mars 2023 sur les dispositifs d'hébergement. ([compte rendu de l'Assemblée générale de 2023](#)).

La présente révision inclut les deuxième, troisième et quatrième trimestres afin de présenter un plan de travail et un budget complets sur douze mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Aperçu financier³

Income from memberships	\$3,457,299	
Income to be received before 31 Dec 24		
Income from voluntary contributions		
Income, interest carried over 2013-2019	\$2,638,582	
	\$6,095,881	
Outgoing		
Approved budget Q1		-\$1,460,126
Revised budget Q1		\$868,633
Budget revision (Q2, 3, 4)		\$3,969,393
		\$4,838,026
Estimated position end of Q4 / 2024	\$1,257,855	

Processus de planification du travail pour 2024

En mettant au point un plan de travail et un budget couvrant une période exceptionnellement courte de six mois (d'octobre 2023 à mars 2024), le Secrétariat a suivi l'approche adoptée tout au long de la période de transition – à savoir, tester de nouveaux processus, en tirer des enseignements et mettre en œuvre des processus améliorés. Cette approche a permis au Secrétariat de tenir compte de la diversité de besoins internes et externes et de publics pour élaborer le plan de travail, qui pourra ainsi lui servir de précieux outil de gestion des projets, de manière à éventuellement fournir des services améliorés et rendre des comptes au Conseil d'administration et aux membres.

Format et caractéristiques

Le format du plan de travail et du budget pour l'année 2024 diffère de celui des années précédentes et tient compte des principaux enseignements tirés du plan de travail du premier trimestre. Le plan de travail et le budget de 2024 présentent l'avantage :

² L'Assemblée générale de 2024 était initialement prévue au premier trimestre (début mars), mais a été reportée à la fin du mois d'avril (aux dates précédemment communiquées).

³ Montant des revenus fournis par l'UNOPS, 3 avril 2024, mis à jour le 5 avril 2024.

- de garantir que les prestations quotidiennes seront clairement définies et suivies ;
- de nous permettre d'identifier les risques et les opportunités ;
- de faciliter la planification des activités à mener dans les plus grands domaines de travail qui représentent une priorité pour l'initiative ;
- de permettre une meilleure planification des ressources et des échéances de mise en œuvre des différentes méthodes de travail ;
- d'être clairs, simplifiés, contrôlables et transparents.

Catalogue de services du Secrétariat de l'IITA

En tant qu'annexe à la lettre d'entente qui définit les conditions de la restructuration du Secrétariat, le [catalogue de services](#) a été élaboré par le Secrétariat pour la première fois en 2023. Il est fondé sur les propositions des entités d'hébergement du Secrétariat, elles-mêmes élaborées pour remplir le mandat énoncé dans l'appel d'offres lancé pour la fourniture des services de [Secrétariat des politiques et de la technologie](#) et de [soutien juridique et opérationnel](#). En consultation avec le Conseil d'administration, le Secrétariat révisera et mettra à jour le contenu du catalogue de services une fois par an afin d'y intégrer les modifications apportées aux priorités stratégiques de l'initiative.

Le plan de travail de 2024, qui reprend largement les termes du catalogue de services (v.5 du 15 juin 2023), utilise une terminologie approuvée et prévoit des activités déjà connues de l'équipe et du Conseil d'administration. Notre travail est planifié en utilisant les termes « cadre » et « services ».

Cadres de travail et domaines prioritaires

Les huit cadres de travail énumérés dans le plan de travail sont ceux qui figurent dans le catalogue de services, ce qui garantit l'utilisation continue d'une terminologie cohérente. Conformément au plan stratégique pour la période 2020-2025, les cadres de travail établis sont les suivants :

- Cadre 1. Structure de responsabilité
- Cadre 2. Administration de la norme de l'IITA
- Cadre 3. Infrastructure technique
- Cadre 4. Soutien aux signataires et aux utilisateurs
- Cadre 5. Plaidoyer, communauté et communication
- Cadre 6. Services de politiques et de planification
- Cadre 7. Gestion opérationnelle et financière
- Cadre 8. Gestion des achats et des contrats

En prévoyant les travaux à mener dans ces cadres de travail aux fins d'élaborer le plan de travail annuel, le Secrétariat a distingué les catégories suivantes :

- **Activités de routine.** Il s'agit des *tâches et services permanents, réguliers et quotidiens qui visent à assurer la continuité des services de l'IITA* ;
- **Projets.** Les projets sont axés sur *l'amélioration et l'élaboration de produits, de processus et de politiques de l'IITA*. Les projets sont mis en œuvre au moyen d'activités spécifiques menées par différentes équipes. Ces activités consistent à produire des résultats tangibles et contribuent à la mise en œuvre d'un domaine prioritaire plus large.

- **Domaines prioritaires.** Tous les projets sont rattachés à un domaine prioritaire. Les domaines prioritaires correspondent aux *objectifs stratégiques et priorités à atteindre pour faire progresser l'initiative* et donnent donc une ambition plus élevée aux travaux menés.

L'ensemble des tâches techniques, politiques et opérationnelles sont rassemblées dans le même plan de travail, à l'image de l'étroite collaboration qu'il est essentiel d'établir entre les experts de chacune de ces tâches.

Le budget pour la fourniture de services techniques reste dans les limites approuvées conformément à la proposition d'hébergement soumise par le PNUD et Open Data Services en janvier 2023. L'un des principaux éléments de la proposition était alors la reconnaissance de nombreuses inconnues, en particulier dans le domaine de la prestation de services techniques. Le PNUD et Open Data Services avaient reconnu que les **activités courantes** et les **nouveaux projets** devraient faire l'objet d'une planification annuelle simultanée dans l'ensemble des **domaines prioritaires** pour faire avancer l'initiative. **Voici des exemples de nouveaux projets pour l'année 2024, d'une valeur budgétaire de 250 000 dollars US**, annoncés dans les domaines de services suivants, et décrits dans le document de référence dont le lien figure ci-après :

- 2.5 Recherche et développement (atelier humanitaire)
- 3.4 Développement de logiciel (plateforme d-portal)
- 3.4 Développement de logiciel (outil IATI Publisher)
- 4.2 Orientations et documents d'accompagnement (traduction de documents d'orientation et techniques)
- 5.1 Communication (Système de conception pour l'IITA)
- 5.2 Sensibilisation et plaidoyer (sensibilisation et renforcement des capacités dans les régions – Coopération Sud-Sud – Afrique)

Documents de référence

- [Document 4.b de l'Assemblée des membres : version 2 du plan de travail de l'IITA \(avr. 2023-déc. 2024\)](#)
- [Document 4.b de l'Assemblée des membres : Plan de travail de l'IITA – Description des nouveaux projets](#)